



# AVIPOLE FORMATION

Zoopôle Les Croix - BP 46 – 22440 PLOUFRAGAN

Tél (33) 02.96.01.62.26 - Fax (33) 02.96.01.51.80

e.mail : [contact@avipole-formation.fr](mailto:contact@avipole-formation.fr)

Siret 348 494 196 000 10 - APE 8559A - D. Ex. 53.22.001.6222

N° TVA intracommunautaire FR 13348494196

## STAGE « **Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets de chair** »

<b>LIEU</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A définir</li></ul>
<b>PUBLIC</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Eleveurs, référents Bien-être animal</li></ul>
<b>DATES &amp; DUREE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Durée : 1 jour</li><li>• Date à définir</li></ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître la réglementation relative à la protection des animaux.</li><li>• Connaître les indicateurs d'appréciation du bien-être animal.</li><li>• Définir les points critiques au niveau de l'élevage du poulet de chair et apprendre à maîtriser les points essentiels (gestion de l'ambiance, manipulations, inspections, gestion des périodes critiques (démarrage, enlèvement), enregistrements .</li><li>• Etre capable d'appréhender les problèmes de Bien-être et d'apporter des mesures correctives</li><li>• Etre capable de prévenir les risques sanitaires (prophylaxie sanitaire et médicale, euthanasie).</li></ul>
<b>FINALITE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Permettre aux éleveurs de poulets de chair d'exercer leur activité en respectant la réglementation en terme de protection animale et de santé animale ;</li><li>• acquérir un certificat requis pour justifier de l'exercice de leur métier d'éleveur en contact avec les animaux vivants.</li></ul>
<b>Modalité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exposé en salle – Photos, diapositives</li><li>• Support vidéo</li><li>• Evaluation écrite</li><li>• Synthèse en fin de formation : bilan et discussions</li></ul>
<b>PROGRAMME</b>	Ci-joint
<b>INTERVENANTS</b>	Marcel GUILLOU, AVIPOLE FORMATION Jean philippe PRIGENT, AVIPOLE FORMATION

# Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets de chair

## PROGRAMME

- × **Objectif de la formation**
- × **Définition du bien-être**
  - Genèse et historique de la problématique
  - Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
  - Les facteurs responsables du mal-être
- × **Aspect réglementaire du bien-être animal**
  - Evolution de la demande sociétale et évolution de la réglementation
  - Ensemble des atteintes au bien-être animal et sanctions assorties
- × **Importance de la prise en compte du bien-être animal**
  - conséquences et incidences économiques des mortalités en élevage, des saisies et critères post-mortem d'évaluation à l'abattoir du bien-être animal à l'élevage
- × **Le bien-être animal en élevage : présentation des conditions à respecter pour garantir les 5 libertés, ainsi que des indicateurs et des mesures correctives en relation avec la directive 2007/43/CE.**
  - Les conditions d'élevage :
    - × *Gestion de l'ambiance (T°, hygrométrie, vitesses d'air)*
    - × *Gestion de la litière (aspects qualitatif et quantitatif)*
    - × Abreuvement et l'alimentation,
    - × Gaz: CO<sub>2</sub> et NH<sub>3</sub>
    - × Lumière: programme lumineux, intensité lumineuse
    - × Bruit
  - Les inspections d'élevage, soins et mise à mort d'urgence,
  - Les manipulations, ramassage et transport
  - Les mesures de biosécurité.(notion de prophylaxie sanitaire et de barrières sanitaires)
- × **La tenue de registres et documentation prévus par la Directive.**
- × **Conclusion : synthèse rapide des exigences de la Directive pour accéder aux différents seuils de densité prévus par la Directive (39 – 42 kg/m<sup>2</sup>)**
- × **Evaluation écrite en fin de journée sous forme de QCM**